



**République de Côte d'Ivoire**

**Union-Discipline-Travail**

-----

**Ministère des Transports**

-----

**PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DU SECTEUR  
DU TRANSPORT ET DE FACILITATION DU COMMERCE  
SUR LE CORRIDOR ABIDJAN-OUAGADOUGOU**



**CREDIT IDA N°58700-CI**

**COMPOSANTE 4 :  
AMELIORATION DE LA SECURITE ROUTIERE**

Etude pour la mise en place d'une stratégie de financement durable  
des activités de l'OSER et des autres activités de sécurité routière

**Termes de référence**

**22 décembre 2020**

## SOMMAIRE

Pages

1. CONTEXTE - JUSTIFICATION .....	3
2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS .....	3
2.1. <i>Objectifs</i> .....	3
2.2. <i>Résultats attendus</i> .....	4
3. CONSISTANCE DES PRESTATIONS ET TACHES A REALISER .....	4
3.1. <i>Etat des lieux</i> .....	4
3.2. <i>Proposition de la stratégie de financement</i> .....	5
4. ORGANISATION DE LA MISSION .....	5
5. DUREE ET CALENDRIER D'EXECUTION DE L'ETUDE .....	5
6. PROFIL DU CONSULTANT ET DES EXPERTS .....	5
7. LIVRABLES A FOURNIR PAR LE CONSULTANT .....	6
7.1. <i>Rapport de démarrage</i> .....	6
7.2. <i>Rapport diagnostic</i> .....	6
7.3. <i>Rapport provisoire</i> .....	7
7.4. <i>Rapport final</i> .....	7
8. BUDGET ESTIMATIF DE LA MISSION .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

# 1. CONTEXTE - JUSTIFICATION

En Côte d'Ivoire, l'on a enregistré en 2018, 12 533 accidents, 1509 tués et 19 902 blessés entraînant des pertes de productivité des opérateurs économiques. De 2013 à 2018, le pays a enregistré un taux moyen annuel de croissance de 5,13% pour les accidents, 12,84% pour les décès et 6,88% pour les blessés.

Face à cette augmentation des accidents et des traumatismes qui en découlent, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures dont :

- ✓ l'actualisation du programme national de formation (PNF) dispensée dans les auto-écoles ;
- ✓ l'automatisation de l'évaluation des candidats au permis de conduire ;
- ✓ la mise en place du projet STI comportant la vidéo verbalisation et la gestion du trafic ;
- ✓ la professionnalisation des acteurs à travers la formation des gestionnaires et conducteurs routiers ;
- ✓ la redynamisation de la commission technique de retrait du permis de conduire;
- ✓ la création de la police spéciale de sécurité routière (PSSR) ;
- ✓ la création de la Commission Nationale de Sécurité Routière (CNSR);
- ✓ l'élaboration de la stratégie nationale de sécurité routière 2019-2023.

La mise en œuvre du plan d'action découlant de la stratégie 2019-2023 reste tributaire de la mobilisation des ressources financières suffisantes. En effet, l'un des obstacles majeurs à la mise en œuvre des projets et programmes de sécurité routière efficaces et efficients, est l'absence d'un mécanisme pérenne de financement des activités de prévention routière élaborées par l'Office de Sécurité Routière (OSER).

Certes, le décret n°2017-69 du 1<sup>er</sup> février 2017 portant schéma harmonisé de gestion de la sécurité routière prévoit un Fonds dédié exclusivement au financement de la sécurité routière. Mais les modalités pratiques pour la mise en place d'un tel instrument, nécessitent une étude préalable pour mieux définir sa structure et identifier ses sources d'alimentation.

C'est pour répondre à cette exigence que les présents Termes de Référence (TdR) ont été rédigés pour définir les missions du Consultant chargé de conduire une étude en vue de la mise en place d'un mécanisme de financement des activités de l'OSER et des autres activités de sécurité routière.

## 2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

### 2.1. Objectifs

L'objectif général est de doter la Côte d'Ivoire d'une stratégie de financement durable de ses programmes de sécurité routière.

De façon spécifique, l'étude vise à :

- identifier les problématiques majeures des programmes de sécurité routière ;
- analyser le mode et les sources de financement actuels de la sécurité routière ;
- identifier les besoins de financement à court, moyen et long terme ;
- élaborer un plan de financement des activités de sécurité routière sur cinq (05) ans assortis d'un budget ;
- Identifier le mode et les sources pérennes de financement des programmes d'activités de l'OSER et des autres activités de sécurité routière ;

- mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation de l'utilisation des ressources.

## **2.2. Résultats attendus**

Le document de stratégie de financement de la sécurité routière se veut un outil de référence servant de cadre de mobilisation et de rationalisation des ressources en vue de la prévention des accidents de la circulation et de la réduction de leurs conséquences.

Pour cela, il est attendu du Consultant que l'étude d'élaboration de la stratégie de financement des programmes de sécurité routières de l'OSER apporte aux décideurs et aux partenaires au développement, une information documentée et pertinente sur la situation actuelle du financement de l'OSER et propose à l'Etat une vision claire et des solutions pour la mobilisation des ressources financières en vue de renforcer la politique de prévention des accidents de la circulation et de leurs conséquences.

Ces informations et propositions devront être suffisamment précises pour aider les pouvoirs publics à prendre adéquatement en compte les considérations sécuritaires dans les processus décisionnels en lien avec le choix des options de développement du secteur des transports et de la sécurité routière.

De manière spécifique, les résultats attendus sont les suivants :

- l'état des lieux du système de financement des activités de l'OSER et des autres activités de sécurité routière est réalisé ;
- les besoins de financement des activités de l'OSER et des autres activités de sécurité routière sont identifiés ;
- une stratégie de financement durable des activités de l'OSER et des autres activités de sécurité routière est proposée ;
- un plan de financement pluriannuel des activités de l'OSER et des autres activités de sécurité routière est élaboré accompagné de mesures préalables à prendre par l'Etat pour sa mise en œuvre efficiente ;
- un mécanisme de suivi-évaluation est mis en place.

## **3. CONSISTANCE DES PRESTATIONS ET TACHES A REALISER**

L'étude devrait idéalement traiter et contenir au minimum les points, axes et éléments suivants :

### **3.1. Etat des lieux**

L'état des lieux du financement des activités de l'OSER et des autres activités de sécurité routière traitera des thématiques suivantes :

- le cadre institutionnel et réglementaire du financement des activités de l'OSER et des autres activités de sécurité routière ;
- l'état de la sécurité routière en Côte d'Ivoire ;
- le mode et les sources de financement actuels des programmes d'activités de l'OSER et des autres actions de sécurité routière, avec une analyse des points forts, points faibles, opportunités et menaces ;
- les besoins de financement à court, moyen et long terme pour les activités identifiées dans chacun des cinq (5) piliers de la stratégie de sécurité routière :
  - *Management de la sécurité routière ;*
  - *Sécurité des routes et mobilité ;*

- Sécurité des véhicules ;
- Sécurité des usagers de la route ;
- Prise en charge post-accidents.

### **3.2. Proposition de la stratégie de financement**

La stratégie devra inclure les éléments suivants :

- la proposition d'un cadre réglementaire et institutionnel de financement durable des activités de la sécurité routière ;
- un plan de financement sur cinq ans assortis d'un budget pour la sécurité routière ;
- le mode et les sources de financement des programmes d'activités de l'OSER et des autres activités de sécurité routière ;
- un mécanisme de suivi-évaluation de l'utilisation des ressources.

## **4. ORGANISATION DE LA MISSION**

Le Consultant collaborera étroitement avec le PAMOSET et l'OSER dans toutes les phases d'exécution et débutera sa mission à compter de la date ~~de~~ de délivrance de l'ordre de service.

Le Consultant proposera une brève description de la méthodologie de travail pour la réalisation de sa mission, fera ses commentaires et propositions sur les termes de référence et indiquera clairement les différentes étapes, du début jusqu'à la livraison finale de sa mission.

## **5. DUREE ET CALENDRIER D'EXECUTION DE L'ETUDE**

La prestation du Consultant devra se réaliser dans un délai de **huit (08) semaines, soit deux (02) mois**, hors délai de validation des rapports.

## **6. PROFIL DU CONSULTANT ET DES EXPERTS**

Le Consultant doit être une firme intervenant dans le domaine de la sécurité routière disposant d'une expérience générale suffisante en matière de financement de services publics.

Pour s'acquitter convenablement de sa mission, le Consultant doit se doter de ressources suffisantes notamment, un personnel clé hautement qualifié et expérimenté dans les domaines spécifiques traités.

Le personnel clé du Consultant comprendra de façon non limitative les experts suivants :

N°	Expert	Niveau d'études	Expérience
1	Un (1) Chef de mission, <b>Expert en sécurité routière</b>	Diplôme Bac + 5 minimum en Travaux Publics, Economie des Transports, sciences sociales ou tout autre diplôme équivalent en sécurité routière	Il doit posséder au minimum dix (10) ans d'expérience générale. Il doit également avoir participé, en tant que chef de mission, à la réalisation d'au moins <b>deux (2) projets de nature et de complexité similaires</b> (suivi et évaluation de projets et programmes de sécurité routière, élaboration de politique de sécurité routière, mise en place d'indicateurs de sécurité routière, plan de prévention du Risque Routier, audit de sécurité routière)
2	Un (1) <b>analyste financier</b>	Diplômé Bac + 4 minimum en analyse financière ou équivalent	Il doit posséder au moins dix (10) ans d'expérience générale. Il doit avoir participé en tant qu'analyste financier, à la réalisation d'au moins trois (03) études de financement d'entités publiques
3	Un (1) <b>juriste fiscaliste</b>	Diplômé Bac + 4 minimum en fiscalité ou équivalent	Il doit posséder au moins dix (10) ans années d'expériences. Il doit avoir participé en tant que juriste fiscaliste, à la réalisation d'au moins trois (03) études relatives au cadre institutionnel et fiscal

Tous les experts doivent avoir une parfaite maîtrise de la langue française. Le CV de chaque expert proposé établira ses qualifications et son expérience.

Le crédit-temps global d'intervention des trois experts est de quatre (04) hommes-mois.

## 7. LIVRABLES A FOURNIR PAR LE CONSULTANT

### 7.1. *Rapport de démarrage*

Le Consultant produira une (01) semaine après l'ordre de service de démarrage un rapport de démarrage retraçant les conditions de réalisation de l'étude et la note méthodologique de sa mission.

### 7.2. *Rapport diagnostic*

Le Consultant soumettra, trois (03) semaines après l'ordre de service de démarrage, le rapport traitant de l'état des lieux sur les thématiques suivantes :

- le cadre institutionnel et réglementaire actuel du financement de l'OSER ;
- l'état de l'insécurité routière en Côte d'Ivoire ;
- le mode et les sources de financement actuels des programmes de l'OSER;
- les besoins de financement à court, moyen et long terme.

Le Consultant prendra contact avec les acteurs et partenaires du système de sécurité routière, des infrastructures économiques et de toute autre administration aux fins d'obtenir les informations et la documentation nécessaires. A l'issue de cette phase, un premier rapport sera soumis à l'OSER pour observations et avis.

### **7.3. Rapport provisoire**

Trois (03) semaines après le rapport diagnostic, le Consultant fournira le rapport provisoire de l'étude traitant notamment de la stratégie de financement de la sécurité routière autour des thématiques suivantes :

- proposition d'un cadre réglementaire et institutionnel de financement des programmes et activités de l'OSER ;
- élaboration d'un plan de financement sur cinq ans assortis d'un budget pluriannuel ;
- identification du mode et des sources de financement du plan ;
- mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation de l'utilisation des ressources.

### **7.4. Rapport final**

Une (01) semaine après le rapport provisoire, un atelier de restitution et de validation des propositions du Consultant sera organisé avec la participation de toutes les parties de la sécurité routière en Côte d'Ivoire.

A ce titre, le Consultant fournira l'estimation des coûts logistiques de l'atelier dont le financement sera assuré par la Cellule de Coordination du PAMOSET.

Une (01) semaine après l'atelier, le rapport final sera produit

Tous les rapports seront fournis en dix (10) exemplaires en version papier et sur support électronique.